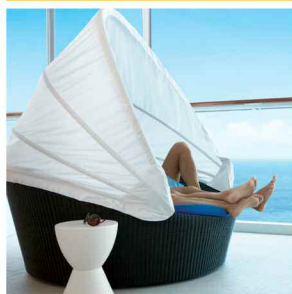


Croisière en Scandinavie et en Russie à bord du Celebrity Silhouette

Départ garanti : la certitude de partir!
Groupe accompagné : nous prenons soin de vous!

Pays
extraordinaires

Découvertes
inédites



Croisière
de catégorie
supérieure



18 juin au 3 juillet 2015

Des excursions guidées en français
seront proposées!



Obtenez des milles de récompense AIR MILES^{md} chez Club Voyages.

club  **voyages**

groupes

www.voyagesdegroupe.com

Pays
extraordinaires

Découvertes
inédites



Croisière
de catégorie
supérieure



Départ
garanti :

la certitude
de partir!

Votre croisière en Scandinavie et en Russie...

à bord du **Celebrity Silhouette**

18 juin au 3 juillet 2015



club  **voyages**
groupes

Vous accompagner à la découverte de l'histoire et de la culture des villes scandinave et russe à bord du Celebrity Silhouette est un plaisir pour moi. Ensemble, nous reviendrons le cœur rempli de souvenirs impérissables

Votre accompagnatrice
Rita B. Barrette

Le navire

Découvrez le sens même du mot luxe à bord du Celebrity Silhouette qui a fait sa croisière inaugurale le 23 juillet 2011.

Le raffinement des navires Celebrity atteint avec le Silhouette des sommets inégalés. Que ce soit par les équipements à bord ou la qualité des nombreux restaurants, vous profiterez d'une croisière de grand confort dans un environnement sophistiqué.

Caractéristiques du navire :

Passagers : 2 886
Tonnage : 122 400 T.
Longueur : 1 047 pieds (319 m.)
Largeur : 121 pieds (37 m.)
Tirant d'eau : 27 pieds (8,2 m.)
Vitesse de croisière : 24 nœuds
Croisière inaugurale : 23 juillet 2011

Les ports d'escale :

Amsterdam, Hollande

Amsterdam fascine par son architecture originale, ses canaux qui serpentent dans la ville et son avant-gardisme réputé. C'est votre point de départ d'une croisière inoubliable.

Warnemünde (Berlin), Allemagne

Située à l'embouchure de la rivière Warnow, Warnemünde possède le charme des petites villes de pêcheurs. La ville de Rostok à proximité du port, est une station balnéaire réputée qui se vante de posséder les plus belles plages d'Allemagne.

Tallinn, Estonie

Capitale de l'Estonie, la visite à pied de la vieille ville est des plus intéressantes. Coup de cœur assuré !

Saint-Pétersbourg, Russie

Leningrad sous le régime communiste, c'est l'une des plus belles villes d'Europe, site du fameux musée de l'Ermitage, de la forteresse Pierre et Paul et de la cathédrale St-Isaac.

Helsinki, Finlande

Petite métropole du nord, elle combine avec bonheur les avantages de la grande cité et le mode de vie provinciale. Son histoire en fait la ville la plus colorée de Finlande.

Stockholm, Suède

Capitale de la Suède, l'une des plus belles villes de la Scandinavie. Voyez l'Hôtel de Ville, site du banquet des gagnants des prix Nobel. Une véritable merveille entre l'eau et le ciel.

Copenhague, Danemark

Copenhague possède un charme inégalé. Ces beaux édifices, son rythme de vie et ses monuments uniques vous séduiront. Vous verrez le symbole de Copenhague : la sculpture de bronze « Little Mermaid », la Petite Sirène.

18 juin 2015 • Montréal—Bruxelles

Départ de l'aéroport de Montréal (Trudeau) à destination de Bruxelles avec Air Transat.

19 juin 2015 • Bruxelles—Amsterdam

Arrivée à Bruxelles, puis départ pour un tour panoramique de la capitale de la Belgique. Temps libre pour le dîner. Par la suite, transfert vers Amsterdam et installation à l'hôtel pour les 2 prochaines nuits. Souper et soirée libres.

20 juin 2015 • Amsterdam

Petit déjeuner à l'hôtel. En après-midi, visite guidée d'Amsterdam. Vous verrez les principaux monuments, les quartiers de la ville et ferez une balade en bateau privé sur les canaux. Le reste de la journée est libre. (PDJ)

21 juin 2015 • Amsterdam

Petit déjeuner à l'hôtel. En fin d'avant-midi, transfert vers le port et embarquement à bord du navire. (PDJ)



Groupe
accompagné :

nous prenons
soin de vous!



Des souvenirs
inoubliables!



à bord du Celebrity Silhouette

Itinéraire de la croisière (sujet à changement)

Jour / Port	Arrivée	Départ
Dimanche 21 juin Amsterdam, Hollande	Embarquement	17:00
Lundi 22 juin Journée en mer		
Mardi 23 juin Warnemünde (Berlin), Allemagne	9:30 À quai	23:59
Mercredi 24 juin Journée en mer		
Jeudi 25 juin Tallinn, Estonie	10:00 À quai	17:00
Vendredi 26 juin Saint-Petersbourg, Russie	7:00 À quai	Nuit à quai
Samedi 27 juin Saint-Petersbourg, Russie	À quai	18:00
Dimanche 28 juin Helsinki, Finlande	8:00 À quai	17:00
Lundi 29 juin Stockholm, Suède	9:00 À quai	16:00
Mardi 30 juin Journée en mer		
Mercredi 1er juillet Copenhague, Danemark	10:00 À quai	18:00
Jeudi 2 juillet Journée en mer		
Vendredi 3 juillet Amsterdam, Hollande	6:00	Débarquement

3 juillet 2015 • Amsterdam—Bruxelles—Montréal

Débarquement et route vers l'aéroport de Bruxelles pour le vol de retour vers Montréal (Trudeau) avec Air Transat.

PDJ : Petit déjeuner D : Dîner S : Souper

Joignez-vous à nous!



L'intensité physique de ce circuit est de



Le forfait inclut :

- Les vols aller / retour de Montréal vers Bruxelles avec Air Transat
- Tous les transferts
- L'hébergement pour 2 nuits à Amsterdam en hôtel 4**** (Movenpick ou similaire)
- La croisière de 12 nuits à bord du navire
- 2 petits déjeuners à l'hôtel et tous les repas à bord
- Le tour panoramique de la ville de Bruxelles avec un guide francophone
- La visite d'Amsterdam, d'une durée de 4 heures, avec un guide francophone
- La manutention d'une valise par personne à l'hôtel
- Les spectacles et activités à bord (sauf les soins personnels, spa, coiffeur, massage, etc. \$)
- Toutes les taxes
- Les services d'un accompagnateur de Club Voyages Groupes
- Un carnet de voyage

Le forfait n'inclut pas :

- Les repas autres que ceux mentionnés au programme
- Les entrées et frais d'admission non spécifiquement mentionnés
- Les boissons alcooliques et non alcooliques
- Les assurances voyage
- Les dépenses personnelles
- Les excursions optionnelles
- Les pourboires à bord du navire, aux accompagnateurs, aux guides locaux, aux chauffeurs et aux femmes de chambre.
- Les éventuelles hausses de taxes et/ou surcharges de carburant
- Les honoraires professionnels de l'agence
- La contribution au fonds d'indemnisation de l'OPC (1\$ par tranche de 1 000 \$ d'achat)

* Le visa pour la Russie si vous n'achetez pas les excursions proposées.

Prix par personne en occupation double à partir de :

Catégories	Prix
Intérieure 12	4 529 \$
Extérieure 7	4 959 \$
Balcon 2A	5 279 \$

Supplément en occupation simple applicable
Informez-vous des possibilités de partage afin d'éviter le supplément.

Bon voyage!

club  voyages

Assurance Voyage
transat

groupes

Assurance Voyage Transat
Groupe # TDC3233GR

En participant aux voyages de Club Voyages Groupes vous consentez à l'utilisation des photos dans des publicités futures de Club Voyages.

www.voyagesdegroupe.com

(Référence de l'intensité : 1 = facile 2 = moyenne 3 = soutenue)

Conditions générales

Ces conditions générales constituent un contrat entre les parties. Il est de la responsabilité du passager d'en prendre connaissance. Le versement d'un dépôt signifie que le client accepte les conditions générales. Les conditions générales des fournisseurs s'appliquent. En cas de différence, les conditions générales de ce dépliant ont prédominance sur celles des brochures des fournisseurs.

Pour les Services touristiques achetés auprès d'un agent de voyages détenteur d'un permis du Québec, les prix peuvent être augmentés à la suite de l'imposition d'une surcharge de carburant par le transporteur ou d'une augmentation du taux de change, dans la mesure où le taux de change est applicable 45 jours avant la date de fourniture des services a augmenté de plus de 5% depuis la date de réservation. Dans l'éventualité où l'augmentation du prix, sans prendre en considération l'augmentation de la taxe de vente du Québec ou la taxe sur les produits et services du Canada, est égale ou supérieure à 7% du prix des services, le client peut choisir entre le remboursement intégral et immédiat des services ou la prestation de services similaires au même prix sans quoi la différence de prix devra être entièrement assumée par le client. Les prix peuvent être augmentés jusqu'à 30 jours de la date où les services doivent être rendus.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des termes et conditions des fournisseurs des produits et services et consent à s'y soumettre.

Dépôt et paiement final :

Occupation double : un dépôt de 1 150 \$ par personne (800 \$ pour le dépôt de la croisière et 250 \$ pour le dépôt des vols et des portions terrestres) est exigé au moment de la réservation. Occupation simple: Un dépôt de 1 550 \$ par personne (1 300 \$ pour le dépôt de la croisière et 250 \$ pour le dépôt des vols et des portions terrestres) est exigé au moment de la réservation. Le paiement final est dû, au plus tard le 23 mars 2015.

Frais d'annulation :

Pour les vols et portions terrestres (représente la valeur de 1 870 \$ en occupation double et 2 165 \$ en occupation simple du prix de votre forfait) : Si l'annulation survient avant le 23 mars 2015 : perte du dépôt. Si l'annulation survient à partir du 24 mars 2015 : 100% du coût total du forfait. Pour la croisière représente la valeur totale de votre forfait, moins la valeur des vols et des portions terrestres de 1 870 \$ (occupation double) ou 2 165 \$ (occupation simple) : Si l'annulation survient à plus de 57 jours du départ : perte du dépôt. De 56 à 29 jours du départ : 50 % du coût de la croisière. De 28 à 15 jours du départ : 75 % du coût de la croisière. 14 jours et moins avant la date de départ : 100 % du coût total du forfait. Aucun remboursement ne sera effectué pour des services annulés ou non utilisés après que le client aura quitté le point de départ. Dû à la situation mondiale, les frais d'annulation sont applicables même en cas d'annulation pour les motifs incluant la survenance et/ou l'appréhension de troubles politiques, d'actes de terrorisme et de désastres naturels. Le voyageur doit renoncer à invoquer de tels motifs ou l'appréhension de ceux-ci pour justifier l'annulation et demander le remboursement de son forfait après la réservation.

Augmentation du coût du forfait et autres modifications avant la réservation :

Tous nos prix sont calculés en dollars canadiens basés sur les taux de change en vigueur à la date d'impression de la brochure et sujets à changements en fonction des fluctuations des monnaies.

Assurances :

Nous vous conseillons fortement de vous procurer une assurance couvrant les risques généralement associés aux voyages à l'étranger, et particulièrement couvrant les frais médicaux et d'hospitalisation ainsi qu'une assurance couvrant la perte de bagages et l'annulation du voyage.

Vols et transporteurs :

La responsabilité de tout transporteur aérien en cas de perte, vol ou avarie de bagage de même qu'en cas de dommage aux biens ou à la personne est limitée par les termes et conditions énoncées au contrat figurant sur le billet du passager. Club Voyages se dégage de toute responsabilité quant à toute perte résultant de retards des transporteurs quelque soit le motif et ne saurait être responsable de tout accident, événement ou retard survenant alors que le passager est à l'aéroport ou à bord d'un avion, d'un transporteur maritime ou terrestre, Club Voyages n'ayant aucun contrôle sur les transporteurs et sur les horaires.

Interprétation et juridiction :

Le présent contrat doit être interprété en accord avec les lois de la province de Québec. Dans tous les cas où le point de départ a lieu dans la province de Québec. La nullité en totalité ou en partie d'une clause du présent contrat ne saurait affecter la validité des autres clauses.

Conditions générales du grossiste ou du tour opérateur :

Les conditions générales décrites dans la brochure des fournisseurs s'appliquent également. Le forfait est réservé par l'intermédiaire de Vacances Transat.

Limitation de responsabilité :

Le rôle de votre agence Club Voyages est de servir d'intermédiaire entre les voyageurs et les fournisseurs de services (transporteurs, hôteliers, etc.) Club Voyages s'efforce de choisir les fournisseurs de services qui répondent à vos exigences selon les normes de qualités décrites et achemine vos réservations à ces fournisseurs. Cependant, Club Voyages décline toute responsabilité en cas d'inexécution par les fournisseurs de services, de quelques obligations décrites, à l'exception des fautes ou inexécution découlant directement des actes ou omissions des employés immédiats de Club Voyages. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, Club Voyages se dégage de toutes responsabilités quant à toutes réclamations pour perte, dommage, retard, maladie, blessure, inconvénient, perte de jouissance, anxiété découlant : a) de faute, négligence ou omission de la part des fournisseurs de services, des transporteurs aérien ou terrestre, des hôteliers, des compagnies maritimes, etc. et de leur personnel; b) de maladie, vol, grève, panne mécanique, quarantaine, contraintes gouvernementale, conditions météorologiques ou autres causes indépendantes de notre volonté; c) de défaut du passager de se munir et/ou d'obtenir les documents de voyage requis; d) de tout retard du passager à l'aéroport, quel qu'en soit le motif, le jour du départ; e) de retard ou délai d'un transporteur aérien ou autre; f) de dommages matériels, perte de bien et vol; g) de blessures personnelles, maladies, troubles psychologiques ou psychiques, inconvénients ou décès pour quelque cause que ce soit incluant maladie tropicale, empoisonnement alimentaire, accident en cours de transport, incendie, guerre, terrorisme, insurrection, etc. h) d'annulation de voyage, diminution de jouissance, changement à l'itinéraire ou de destination, fin prématurée du voyage, etc., pour cause de conflit armé, guerre, troubles politiques, etc..

Proposition d'excursions :

Des excursions guidées en français vous seront proposées si le nombre minimum de passagers, selon le fournisseur, est atteint. Un minimum de passagers doit avoir réservé l'excursion pour garantir le guide francophone. Une fois réservée, l'excursion n'est plus remboursable. Assurez-vous de posséder une assurance adéquate en cas d'annulation.

Changement d'itinéraire et d'horaire :

Les itinéraires et horaires décrits dans la présente brochure sont donnés à titre indicatif seulement et sont en tout temps sujets à changements. Les villes ou escales décrites prises individuellement ou ensemble, ne sauraient en aucun cas être considérées comme critère déterminant de votre réservation. Les itinéraires sont sujets à changements selon les décisions de la compagnie de croisière.

Votre responsabilité :

Toute personne dont le comportement nuit à la jouissance des autres participants ou qui refuse de suivre les directives des représentants de Club Voyages pourra se voir dans l'obligation de quitter et/ou revenir à destination avant la fin du voyage, et ce, à ses frais.

Explication des types de catégories :

Tous nos séjours, circuits ou croisières sont classés selon trois types de catégorie.

En voici la description :

Catégorie populaire : l'hébergement est majoritairement classé 3 étoiles

Catégorie supérieure : l'hébergement est majoritairement classé 4 étoiles

Catégorie de luxe : l'hébergement est majoritairement classé 5 étoiles

Titulaire d'un permis du Québec

Date d'impression de ce dépliant : 16 septembre 2014

Détenteur d'un permis du Québec